

Image not found or type unknown



Achat immobilier , me faire représenter pendant mon absence

Par RRL, le **02/07/2012** à **14:49**

Bonjour,

je suis sur le point d'acheter un appart, n'étant pas français ni résident en France, je ne passe que des courts séjours tous les 2/3 mois.

Mon compagnon s'est chargé de visiter l'appart et négocier le prix. Lors de mon prochain passage en Août nous devons entamer la procédure d'achat. Mais vu que j'achète ce bien seul, j'aimerais savoir si je peux me faire représenter par un avocat ou un notaire qui pourra suivre la procédure complexe d'achat jusqu'à le jour de la signature finale.

merci d'avance